



## Législation installation de yourte

Par **maxerin**, le **17/02/2009** à **12:31**

Quel est la législation en vigueur sur l'installation d'une yourte sur un terrain loué (propriétaire OK qui veut faire de même plus tard) mairie pas OK (refuse sur POS et R11-31 et R11-32). Moi je n'ai trouvé que des textes sur les mobile homme t caravane et le vendeur me dit de même. est ce que je peut m'installer sans risque et problèmes. Merci de me répondre, il y a urgence.

Par **colette26**, le **02/04/2009** à **11:17**

bonjour

s'il n'y a pas d'aire de stationnement dans la commune, il est possible d'installer une yourte. c'est quelque chose entendu à la radio mais je n'ai pas d'autre renseignement. Cherchez de ce coté-là